

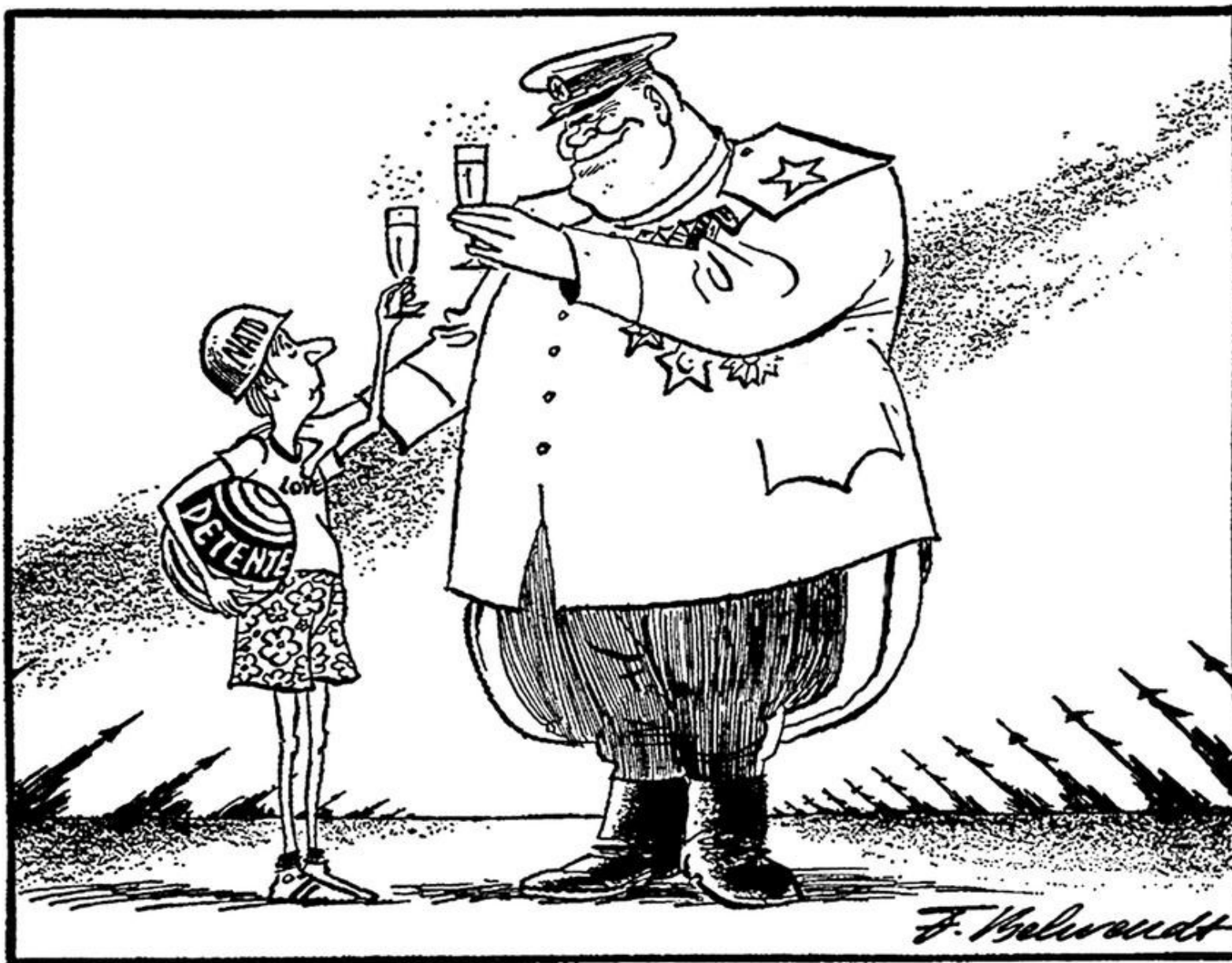
Après avoir présenté ces documents, vous envisagerez en quoi ils sont ou non un signe de réelle Détente internationale ?

Après avoir présenté ces documents,

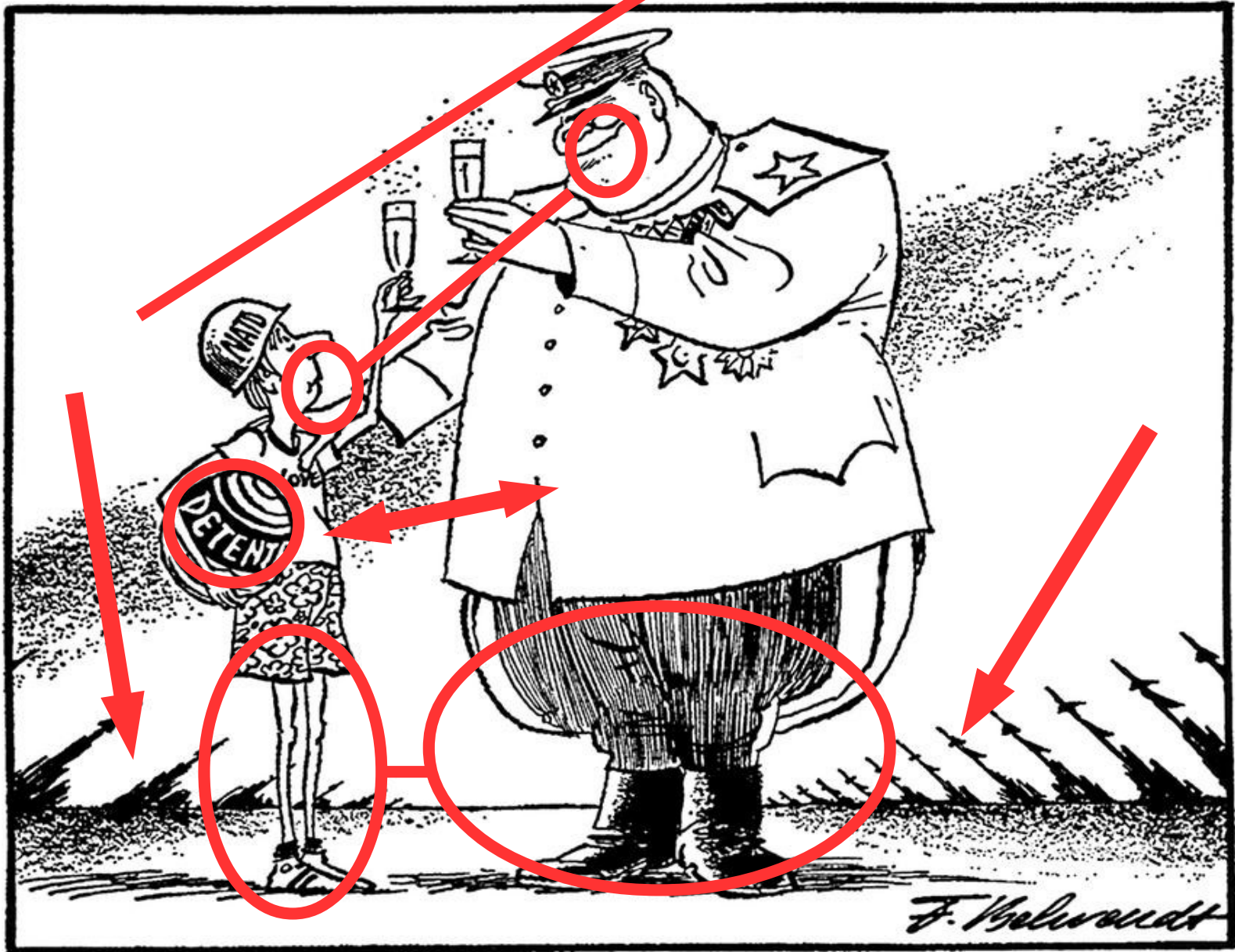
vous envisagerez

en quoi ils sont ou non un signe

de réelle Détente internationale ?



*Ein Jahr nach Helsinki
Prosit — auf weitere Erfolge!*



*Ein Jahr nach Helsinki
Prosit — auf weitere Erfolge!*

Animés par la volonté politique, dans l'intérêt des peuples, d'améliorer et d'intensifier leurs relations, de contribuer en Europe à la paix, à la sécurité, à la justice et à la coopération, ainsi qu'au rapprochement entre eux et avec les autres Etats du monde, [...] les Hauts Représentants des Etats participants ont solennellement adopté ce qui suit [...]

Les Etats orientent

Et savent ce qui est bon pour les peuples

Objectif de la conf...

Préambule classique
Préparé en amont
comme le reste de la
conférence.. Helsinki a
été préparé dès l'hiver
1972 -SALT I-
réunion du 13 sept 1973
au 21 juillet 1975...

Les Etats participants respectent mutuellement leur **égalité souveraine** et leur **individualité** ainsi que tous les **droits inhérents à leur souveraineté** et englobés dans celle-ci, y compris, en particulier, le **droit de chaque Etat à l'égalité juridique**, à l'**intégrité territoriale**, à la **liberté et à l'indépendance politique**. Ils respectent aussi le **droit de chacun d'entre eux de choisir** et de développer librement **son système politique, social, économique** et culturel ainsi que celui de déterminer ses lois et ses règlements... Les Etats participants tiennent mutuellement pour inviolables toutes leurs **frontières** ainsi que **celles de tous les Etats d'Europe** et **s'abstiennent** donc maintenant et à l'avenir **de tout attentat** contre ces frontières...

Égalité
Souveraineté
Intégrité
Indépendance
<=> non ingérence /
droits des Etats

Liberté de choix du
système

Question frontières
Les frontières issues
de la 2GM sont
immuables

POTSDAM : quatre zones d'occupation militaire

1945

1947 : TRIZONE

1948 unification
monétaire

BLOCUS de
BERLIN
24,06,48

Pont aérien

Levée du blocus 12 mai 1949

**Le
blocus
de
Berlin
1948-
1949**

RFA
Mai 1949

RDA
Octobre 1949

Les Etats participants **s'abstiennent de toute intervention, directe ou indirecte**, individuelle ou collective, **dans les affaires intérieures ou extérieures** relevant de la compétence nationale d'un autre Etat participant, quelles que soient leurs relations mutuelles...

Non ingérence stricte
qui peut prétendre la respecter ??? côté sov et côté US.. CIA et FO !!

Les Etats participants respectent les **droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion** ou de conviction pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. **Ils favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés et droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres** qui découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et qui sont essentiels à son épanouissement libre et intégral..

Droits des citoyens –
recoN des DDH – cf
A London l'Aveu

Liberté d'exercice
des droits =>
DISSIDENTS

Il est courant de dire que ces reconnaissances coûtent moins à l'URSS que la reconnaissance des frontières coûte à l'occident. Pour l'URSS ces droits ne semblent pas durs à reconnaître ...

Sont résolus à poursuivre l'examen et l'élaboration d'une méthode généralement acceptable de règlement pacifique des différends visant à compléter les méthodes existantes, et à continuer à cette fin à travailler sur le Projet de convention instituant un système européen de règlement pacifique des différends présenté par la Suisse lors de la deuxième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que sur d'autres propositions s'y rapportant et tendant à l'élaboration d'une telle méthode...

Volonté de construire et de garantir la sécurité en Europe....
2eme CSCE 1990

Contexte apogée de la Détente
SALT I
Chine ONU - échanges

Conférence Helsinki
DDH
Frontières
non-ingérence

Sujet 2
Helsinki
Années 1970

Reprise Guerre fraîche
1975-1979

CSCE 1990

I – Helsinki, apogée de la Détente ?	II – Helsinki, un jeu de dupes ?
1 – contexte	1 – une victoire apparente de l'URSS
2 – les frontières, victoire soviétique	2 – une victoire pour les dissidents
3 – les principes de droits proclamés	3 – Helsinki dans le fin de la Détente

I – Helsinki, apogée de la Détente ?	II – Helsinki, un jeu de dupes ?
1 – contexte	1 – une victoire apparente de l'URSS
SALT I - Ostpolitik – traités RFA=> Est Préparation hiver 72-73 1ere depuis Vienne 1815	Frontières contre droits... l'urss pense avoir gagné au change et les journalistes sont très pessimistes doc 2
2 – les frontières	2 – une victoire pour les dissidents
Reconnaissance des frontières euro Rappel des Ostverträge Conditions de construction des frontières => rappel Potsdam/rupture/pas de T pour RFA-RDA sauf dans leur camps	Base des revendications => charte 77 / Sakharov Donne parole aux dissidents, écoute, loi internationale <=> soutien supplémentaire Depuis K les opposants ne disparaissent plus (cf l'Aveu=> procès 1952)
3 – les principes de droits proclamés	3 – Helsinki dans la fin de la Détente
Principes de droits de Etats Principes de droits individuels Reconnaissance <=> les artisans croient/espèrent ? que les Etats vont appliquer ???	Avec SALT apogée Détente Au même moment 1975, reprise guerre fraîche...